



Parti socialiste
jurassien

QUESTION ORALE – PLENUM 24.01.2024

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chères et chers Collègues,

A la suite de la mise en lumière des différentes turbulences au sein de la Fondation pour l'Aide et les soins à domicile (FASD), nous apprenions en automne dernier, qu'un audit de la fondation serait effectué par le contrôle des finances.

Selon les informations fournies à cette même tribune par le Ministre en charge de ce dossier, les conclusions de ce dernier devaient parvenir en fin d'année 2023.

Ma question est donc la suivante :

Où en est ce dossier ? et est-ce que notre parlement, respectivement les bénéficiaires de la FASD, seront nantis des conclusions de cet audit ?

Je remercie le Gouvernement pour ses réponses.

Jelica Aubry-Janketic